

**Inscriptions
2012/2013**

Du 1^{er} juillet 2012
au 31 mars 2013

Certificat d'aptitude professionnelle **photographe**

 **Le Cned ne se charge
pas de votre inscription à
l'examen (voir fiche 1)**

Objectifs

Préparation en un an aux
épreuves théoriques
du Certificat d'Aptitude
Professionnelle.
La description de ces
épreuves est parue aux B.O.
du 2.12.99 et du 21.04.05.

Publics concernés

Personnes sans profession,
étudiants, salariés
s'inscrivant à titre individuel.

Niveau (pré-requis)

3^e de collège ou expérience
professionnelle.

 **Cette formation
est exclusivement
réservée à des adultes.**

SOMMAIRE

À vérifier obligatoirement avant l'envoi du dossier	2
Fiche 1 – Validation et descriptif de l'examen	3
Fiche 2 – La formation proposée par le Cned	4
1. Organisation de la formation	
2. Contenus pédagogiques	
3. Les services d'accompagnement optionnels	
Fiche 3 – Pour vous inscrire à la formation	7
L'inscription : références et tarifs	

 **Le Cned n'assure pas de préparation pratique mais fournit
une base théorique aux épreuves professionnelles**

Pour tout renseignement complémentaire :

Cned accueil national : 05 49 49 94 94 

 CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com

CNED PROFESSIONNEL

CNED

À vérifier obligatoirement avant l'envoi du dossier

Après avoir pris connaissance des consignes relatives à l'inscription, veuillez vous assurer des points suivants avant d'envoyer votre dossier d'inscription :

1) Pour la Fiche d'inscription :

- Vous avez recopié l'intitulé de la formation tel qu'il figure dans la notice descriptive
- Vous avez correctement indiqué votre adresse mél
- Vous avez bien pris connaissance des conditions générales de délivrance des formations et vous avez signé la fiche d'inscription.
- Vous avez lisiblement reporté en haut et à gauche de l'enveloppe prévue pour le retour du dossier d'inscription, l'intitulé complet de la formation.

2) Pour le paiement :

- Si paiement par chèque : vous avez bien rempli et signé le chèque.
- Si paiement par CPA (contrat de prélèvements automatiques) vous avez fourni un RIB (ou RICE ou RIP) obligatoirement, vous avez bien signé l'autorisation de prélèvement sur la fiche d'inscription.
- Si autre mode de paiement : vous conformer aux instructions.

3) Retournez votre fiche d'inscription complète à l'adresse suivante :

Cned
BP 3
38040 GRENOBLE CEDEX 9

Fiche 1 - Validation et descriptif de l'examen

Épreuves ⁽¹⁾	Coeff.	Mode	Durée épreuve ponctuelle
Domaine professionnel			
UP 1 - Communication technique	4	Écrit	3 heures
UP 2 - Prise de vue	3	Pratique	5 heures
UP 3 - Traitement de l'image	5 (dont 1 pour la PSE ⁽²⁾)	Pratique	4 heures (dont 1 pour la PSE ⁽²⁾)
Domaine général			
UG 1 - Français - Histoire Géographie - Éducation civique	3	Écrit et oral	2 heures + 15 minutes
UG 2 - Mathématiques, Sciences physiques et chimiques	2	Écrit	2 heures
UG 4 - Langue vivante étrangère ⁽³⁾	1	Oral	20 minutes
UG 5 - Éducation physique et sportive ⁽⁴⁾	1		1 heure

⁽¹⁾ Il est possible de ne présenter qu'une ou plusieurs épreuves à l'examen.

⁽²⁾ Prévention santé environnement

⁽³⁾ Seul l'anglais est proposé par le Cned.

⁽⁴⁾ Les candidats de l'enseignement à distance de plus de 18 ans sont dispensés de l'évaluation dans le domaine de l'éducation physique et sportive.

Modalités d'inscription à l'examen

- **Le Cned n'inscrit pas aux examens.**

- Il convient de vous renseigner, avant l'inscription au Cned, auprès du rectorat de votre domicile (Service des examens), de la date et du lieu de la prochaine session du CAP auquel vous désirez vous présenter. Ainsi vous serez en mesure d'évaluer le temps dont vous disposerez pour préparer votre examen.
- Toutes les informations détaillées pour vous inscrire à l'examen (conditions d'inscription, règlement, programmes et référentiels du diplôme...) peuvent être consultées au Centre régional de documentation pédagogique de votre académie (CRDP)



L'organisation de ces examens étant décentralisée, les dates des inscriptions et des épreuves ne sont pas les mêmes dans toutes les académies. Consultez le site Internet de votre académie début octobre.

En général, l'inscription aux examens doit être effectuée plus de six mois avant la date des épreuves.

Ne laissez pas passer la date de clôture des inscriptions !

Extrait du B.O. n° 20 du 18 mai 1995 : Dispenses de l'évaluation dans les domaines généraux.

Les titulaires d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou d'un Brevet d'Etudes Professionnelles ou de l'Examen Spécial d'Accès aux Etudes Universitaires ou du Brevet d'Etudes Professionnelles Agricole ou d'un diplôme classé au moins au niveau IV sont dispensés de l'évaluation prévue dans les domaines généraux du Certificat d'Aptitude Professionnelle.

Fiche 2 - La formation proposée par le Cned

1. Organisation de la formation

1.1. Session de formation

Le déroulement de l'année de formation suit le rythme de l'année scolaire, elle débute en septembre et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Tous les documents pédagogiques vous parviendront en 2 ou 3 envois répartis sur l'année. Aucun envoi ne sera fait avant la date de début de formation.

1.2. Modalités d'envoi des cours

La formation comporte :

- un guide de travail comportant des conseils méthodologiques
- des cours théoriques, textes, explications
- des exercices autocorrectifs
- des devoirs à envoyer à la correction
- des corrigés types.

Les corrigés types sont adressés systématiquement pour tous les devoirs envoyés à la correction. Les autres corrigés types peuvent être obtenus également en envoyant l'étiquette code-barre correspondant au corrigé souhaité avant **fin juin** de l'année scolaire d'inscription.



Tout devoir pour lequel le corrigé type vous a été envoyé ne pourra plus faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

1.3. Stage

Vous devez faire un stage en entreprise de douze semaines. Ce stage est fortement recommandé pour vous permettre la prise en mains du matériel et vous familiariser avec le domaine professionnel. Nous pouvons vous établir une convention de stage. Pour plus d'information, reportez-vous page 3 : « Modalités d'inscription à l'examen ».

1.4. Informations

Cette formation n'ouvre pas droit :

- à la Sécurité Sociale étudiante
 - aux bourses d'enseignement
 - à un certificat de scolarité.
- Un relevé de notes vous sera délivré en fin de formation.
 - Le Cned ne fournit pas les manuels scolaires.

1.5. Note importante

Si vous avez déjà obtenu des diplômes ci-dessous, n'oubliez pas d'en joindre une copie à votre dossier.

- Certificat d'Aptitude Professionnelle
- Brevet d'Études Professionnelles
- Examen Spécial d'Accès aux Études Universitaires
- Brevet d'Études Professionnelles Agricoles
- Diplôme classé au niveau IV (baccalauréat...).

2. Contenus pédagogiques

Formation souhaitée	Volume horaire	Nombre de devoirs	Référence
CAP Photographe classe complète	700 h	39	P3015
CAP Photographe Enseignement général	350 h	17	P3069
CAP Photographe Domaine professionnel	350 h	22	P3016

Matières d'enseignement général	Volume horaire	Nombre de devoirs	Référence
Français	80 h	3	P3069
Histoire Géographie	40 h	2	
Mathématiques – Sciences physiques	120 h	6	
Éducation civique juridique et sociale	10 h	0	
Anglais	100 h	6	3AN01

En Histoire-Géographie, le cours s'appuie sur un ouvrage : *Histoire–Géographie CAP industriels et tertiaires 2010 – EAN : 9782206015835*.

L'enseignement général est commun aux CAP Photographe et Opérateur Projectionniste de cinéma proposés au Cned. L'anglais, obligatoire en CAP Photographe, est proposé en option en CAP Opérateur Projectionniste de cinéma, pour un même forfait tarifaire.

Donc, si vous optez pour le CAP Photographe classe complète ou le CAP Photographe Enseignement général, il ne faudra pas oublier de reporter la référence du cours d'anglais (3AN01) en plus de la référence de la formule choisie sur votre demande d'inscription.

Matières du domaine professionnel	Volume horaire	Nombre de devoirs	Référence
Arts appliqués	70 h	6	P3016
Prévention santé environnement	50 h	3	
Histoire des techniques	40 h	2	
Prise de vue	80 h	5	
Traitement de l'image	80 h	4	
Communication technique	30 h	2	

Moyens pédagogiques

- Cours avec exercices autocorrectifs.
- Devoirs à envoyer à la correction, corrections personnalisées, corrigés-types.
- Tutorat
Vous aurez la possibilité de contacter un tuteur par courrier électronique ou par téléphone. Un planning vous sera fourni en début de formation.

3. Les services d'accompagnement optionnels

Les rendez-vous du Cned

Bien démarrer votre formation

Présence pour démarrer

Une prestation de 9 heures pour apprendre à gérer votre temps, organiser votre travail, échanger avec un formateur et d'autres stagiaires, accéder à des ressources documentaires.

Cette prestation, ouverte aux plus de 16 ans, se déroule en présence d'un formateur expérimenté, au plus près de chez vous, dans notre réseau de centres de formation partenaires.

Avez-vous besoin de la prestation « Présence pour démarrer » ?

Pour le savoir, faites le test proposé sur notre site internet à l'adresse www.cned.fr/lesrendezvousduCned

Pour vous inscrire

1. Choisissez un lieu d'accueil dans notre réseau de centres de formation partenaires

Sur le site www.cned.fr/lesrendezvousducned ou par téléphone au 05 49 49 94 94 . Nos conseillers sont à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

Avant de sélectionner définitivement un centre de formation, vérifiez qu'il correspond bien à vos attentes en l'appelant.

2. Complétez votre fiche d'inscription

Reportez le nom du centre de formation retenu, le lieu, et son **numéro d'identification** dans la rubrique « **Rendez-vous du Cned** » de votre fiche d'inscription.



CENTRE DE RELATION CLIENT
Délivré par AFNOR Certification
www.marque-nf.com

Fiche 3 - Pour vous inscrire à la formation

L'inscription : références et tarifs

Tarifs applicables jusqu'au 31/03/2013

1. Inscription à la formation

Relevez dans le tableau ci-dessous, en fonction de votre situation personnelle l'intitulé, la référence et le tarif de la formation à laquelle vous souhaitez vous inscrire, et reportez ces renseignements dans le cadre « Formations choisies » de la fiche d'inscription.

Intitulé de l'unité de formation	Référence	Tarif
CAP photographe – Formation complète	P3015	540 €
CAP photographe – Enseignement général	P3069	395 €
CAP photographe – Enseignement professionnel	P3016	250 €

2. Inscription aux Rendez-vous du Cned (voir plus de détails fiche 2)

Prestation en présence	Nombre d'heures	Tarif
Présence pour démarrer	9	104 €